



Faubourg Contrecœur Comité de relations communautaires Contrecœur

Compte rendu de la rencontre du comité de relations communautaires Contrecœur (CRCC) pour le site Contrecœur qui s'est tenue le lundi 24 août 2015 à 17 h 30 dans la salle annexe au 9257, rue de Teck à Montréal.

Compte rendu n° 37

Étaient présents :

Louis-Félix Bergeron	Résident du site de Contrecœur/
MercierStéphane Desjardins	Résident du site de Contrecœur/Mercier
Serge Jacques	Résident de Mercier
Stéphane Laurin	Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Jessie Pelchat	Solidarité et Mercier-Est
Richard Celzi	Conseiller de ville, district de Tétéreaultville
France Boisvert	Chargée de projet, SHDM

Étaient absents :

Gilles Laplante	Résident d'Anjou
Éric Fauteux	Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Meng Ying Wang	Résidente du site de Contrecœur/Mercier
Réal Bergeron	Collectif en environnement Mercier-Est
Marie-Ève Milot	Résidente du site Contrecœur/Mercier

1. Introduction

Madame Pelchat informe que madame Milot ne sera plus disponible pour les rencontres du CRCC, elle propose comme remplaçant-résident un membre de la coopérative Fusion Verte qui lui a manifesté son intérêt à rejoindre le comité. Bien qu'il y ait un processus de sélection des nouveaux membres, le comité décide à l'unanimité d'accepter la proposition compte-tenu du fait que les enjeux sont différents de ceux lors de la création du comité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans modification.

3. Lecture, adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 16 mars 2015

Le compte rendu de la rencontre du 16 mars dernier est accepté avec la modification suivante au point 8 : il faut lire Monsieur L.F Bergeron et non FL. Bergeron.

Points de suivi de la dernière rencontre :

Boîtes aux lettres :

La gestion des boîtes aux lettres est problématique et est source de beaucoup de plaintes des résidents, souligne monsieur Desjardins, il questionne l'emplacement, la sécurité autour et demande ce qu'il advient du suivi des plaintes. Comme mentionné à la rencontre du 16 mars dernier par monsieur Laurin, des rencontres ont eu lieu entre l'arrondissement et Postes Canada pour revoir la planification sur le site. Les boîtes aux lettres sont positionnées à 90 %, là où elles étaient initialement prévues mais avec les plaintes, Postes Canada a dû revoir certains emplacements. Entre autres, les boîtes aux lettres du côté est de la rue Contrecœur seront repositionnées du côté ouest, devant le CLSC et d'autres boîtes de la rue Anne-Courtemanche seront repositionnées dans le tournebride du parc.

Éclairage : C'est la firme « Atelier Rosemont » qui s'occupera dorénavant de l'entretien de l'éclairage existant du site Contrecœur. Hydro-Québec devrait procéder sous peu au branchement de luminaires au nord de la rue Robitaille informe monsieur Laurin.

Carrière Lafarge

Il avait été proposé à la dernière rencontre d'inviter Carrière Lafarge à la présente rencontre. Cependant compte-tenu que ni la SHDM, ni l'arrondissement, n'avaient eu écho de plaintes reliées à des dynamitages trop intenses pendant la saison estivale, ces derniers ont décidé d'attendre la présente rencontre pour décider avec le comité du suivi à donner à cette question. Les membres du CRCC s'entendent pour réinviter Carrière Lafarge à la prochaine rencontre, dans la mesure où celle-ci a lieu pendant une période de dynamitage. Il est soulevé la question de savoir si la présence d'arbres sur le talus pourrait contribuer à diminuer la poussière dans le quartier. Cette question sera adressée à Carrière Lafarge.

4. État d'avancement des travaux (infrastructures et habitations)

Il est discuté de la pertinence d'avoir au sein du comité un représentant des constructeurs du site, soit Laurendeau, Royal, Domont, afin d'avoir une idée plus précise des constructions à venir. Monsieur Laurin et madame Boisvert vont essayer d'inviter occasionnellement aux rencontres du CRCC un représentant de ces constructeurs. Il est entendu que F. Catania étant le promoteur du site, son représentant, monsieur Corriveau, avait beaucoup plus d'informations à donner que les constructeurs.

Unités unifamiliales isolées : Quatre nouvelles demandes de permis ont été déposées par Développement Domont, avec présentement 8 (huit) mises en chantier.

Habitation Accès Condos - Phase IV (128 unités) : Madame Boisvert mentionne qu'il ne reste que deux unités à vendre sur 128 unités.

Habitation Accès Condos - Phase V et VI

La SHDM a récupéré les lots des phases V et VI lors de la liquidation et commencera sous peu le processus de leur développement dédié à des unités d'habitation accréditées à son programme Accès Condos.

Zone bâtiment personnes âgées :

Le Groupe Maurice qui possède le terrain entre la rue Duchesneau et Contrecœur au sud de la rue Marie-Ange Bouchard avance rapidement, selon monsieur Laurin, dans le développement d'un projet résidentiel privé pour personnes âgées, l'îlot incluant un volet commercial du côté ouest de Contrecœur.

Zone commerciale :

Pas de développement depuis la dernière rencontre.

Coopérative Fusion verte :

La construction de la coopérative Fusion verte se poursuit et la réalisation d'une zone communautaire de 2 000 pi² a été bien accueillie par l'ensemble des résidents de Faubourg Contrecoeur.

Parc :

En ce qui concerne l'habitable de la couleuvre brune dans le parc, des ajustements et bonifications seront apportés : ajustement de l'habitable, texte explicatif, nettoyage des abords.

Esplanade :

L'inauguration de l'esplanade ou l'allée Norman McLaren, en référence au cinéaste d'animation canadien d'origine britannique, est prévu pour la fin septembre. Monsieur Laurin souligne que l'aménagement est pratiquement terminé et qu'il ne reste que les équipements d'animation qui devraient être finalisés sous peu.

Infrastructures :

Une demande pour la réalisation de la deuxième couche d'asphalte pour une partie du secteur de Contrecoeur a été adressée à la Ville Centre par l'arrondissement pour la partie des secteurs arrivés à maturité ainsi que la première couche d'asphalte (base) pour des segments de rues au nord de la rue Robitaille, dont une partie sur la rue Eugène Achard et sur les rues Amulette-Garneau et de Limoilou afin de diminuer les incon vénients dus à la poussière. Les segments de trottoirs suivent le rythme des constructions.

La piste cyclable sera réalisée après que la partie commerciale sera finalisée afin de coordonner de façon sécuritaire l'ensemble des accès au site commercial sur la piste.

Monsieur Laurin informe qu'une traverse piétonnière sera réalisée entre l'allée McLaren et le parc par un marquage ce qui favorisera un ralentissement de la vitesse automobile. Cette partie de travaux sera réalisée une fois que l'ensemble des travaux auront été complétés.

5. Impact des travaux et suivi des plaintes

Éclairage :

Les résidents informent que des luminaires ne fonctionnent pas au pied du sentier de la butte.

Abat-poussière :

Monsieur Laurin va relancer les Entrepreneurs qui travaillent au nord de la rue Robitaille pour leur rappeler d'épandre de l'abat-poussière. Toutefois, les plaintes acheminées au 311 sont censées être retournées aux responsables. Monsieur Laurin vérifiera auprès de l'arrondissement si les plaintes reçues ont été adressées comme prévu aux constructeurs concernés.

6. Transport et circulation

Prolongement de la rue Duchesneau :

Pas de nouveau développement suite à la dernière rencontre.

Rue Anjou :

Pas de développement depuis la dernière rencontre.

Rue de Grosbois :

La problématique de sécurité à l'intersection de la rue De Grosbois et de la rue Duchesneau est à nouveau soulevée dû au fait qu'il n'y ait pas d'arrêt aux coins des rues. Monsieur Celzi informe que des études sont présentement en cours, l'ensemble de la signalisation sur la rue de Grosbois est regardé afin de ne pas déplacer le problème à une autre intersection ou d'alourdir davantage la circulation sur la rue de Grosbois.

7. **Varia**

Rencontre du 18 juin :

Retour sur la rencontre du maire du 18 juin dernier : monsieur Celzi mentionne que la rencontre s'est bien déroulée, que dans l'ensemble les gens étaient satisfaits et heureux du départ de Catania pour la suite du développement du site de Faubourg Contrecœur. Le maire a souligné et remercié le travail de la SHDM dans ce dossier.

La poursuite du projet de développement a été expliquée, soit la récupération par la SHDM de deux lots destinés au développement d'unités d'habitation abordables, du lot communautaire entre le parc et la zone communautaire, du suivi des travaux d'infrastructures gérés par la Ville.

Les items qui ont fait l'objet de mécontentement sont le report du développement de la zone commerciale d'un à deux ans à l'est de la rue de Contrecœur, compte-tenu des conditions de zonage, ainsi que la question des opérations de la Carrière Lafarge, dû à la poussière, au bruit du concassage, dynamitage, etc. La plantation d'arbres sur le talus a aussi été proposée comme solution. Monsieur Ménard regarde avec Lafarge à améliorer la cohabitation. D'autres éléments plus techniques ont été discutés lors de cette rencontre, tels que bris de lampadaires, etc.

Comité de citoyen :

Madame Pelchat mentionne qu'un comité de citoyens s'est créé au sein du quartier de Faubourg Contrecœur dont les préoccupations sont les enjeux de vie de quartier. Qu'il s'agisse de question de sécurité, d'organisation de fêtes de quartier, de services communautaires, le comité vise à améliorer la qualité de vie des citoyens. D'ailleurs, le comité prépare une fête d'halloween au parc Carlos d'Alcantara.

8. **Prochaine rencontre**

Lundi 7 décembre 2015.

Fin de la rencontre.